



Strasbourg, le 5 septembre 2007

Rapport Foglietta / Dommages liés à l'alcool

## L'UE s'attaque à la consommation dangereuse de l'alcool

Les problèmes liés à la consommation abusive d'alcool ont pris des proportions inquiétantes en Europe. Alors que la grande majorité des Européens consomment de l'alcool de façon modérée, une frange non négligeable, soit quelques 43 millions de personnes (dont 5 millions de Français), consomment de l'alcool de manière excessive.

Sans pour autant vouloir limiter les ventes d'alcool en Europe, les socialistes français espéraient, en votant aujourd'hui sur la stratégie de lutte contre les dommages liés à une consommation dangereuse d'alcool, l'adoption de quelques mesures contraignantes. Or, le rapport adopté se limite à des mesures d'information et de sensibilisation. Le texte a été affaibli en raison du poids prépondérant de la droite au Parlement européen.

*"Il est de la compétence et de la responsabilité de l'Union européenne de faire face aux problèmes de santé publique",* explique l'eurodéputée **Anne Ferreira**, membre de la commission parlementaire de la santé. Elle note avec inquiétude que *"la consommation excessive d'alcool, en particulier chez les jeunes, est un problème croissant."*

Si les actions engagées au niveau national ou européen ne pourront jamais remplacer la responsabilité de l'individu ou de la famille pour ce qui est d'une consommation d'alcool modérée et limitée, il n'empêche que les socialistes français auraient aimé voir, comme cela se fait déjà fréquemment en France, l'UE obliger les Etats membres à introduire en direction des personnes vulnérables, notamment les femmes enceintes, des mises en garde obligatoires de santé sur les emballages de boissons alcoolisées.

*"L'étiquette n'empêchera pas à une personne de consommer de manière conviviale, mais la mettra en garde contre les risques d'abus d'alcool",* dit encore l'eurodéputée.

*"Elle peut avertir le consommateur que certaines consommations d'alcool peuvent entraîner de graves problèmes de santé physique et mentale et une accoutumance et que la consommation d'alcool peut, si elle a lieu pendant la grossesse, altérer la santé du fœtus."*

Selon des études réalisées par la Commission européenne, les décès des suites de la consommation abusive d'alcool se comptent par milliers en Europe et surviennent pour plus de la moitié dans des accidents de la route liés à la consommation d'alcool (17 000 morts par an). La consommation dangereuse et

COMMUNIQUE DE PRESSE



**Groupe Socialiste au  
Parlement européen**  
Délégation socialiste française

**Contact** : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90 (Bruxelles) ;

☎ : + 33 3 88 17 36 31 (Strasbourg); ☎ : + 32 2 284 69 89

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles

@ : elke.meeus@europarl.europa.eu

## Délégation socialiste française au Parlement européen



nocive d'alcool est à l'origine de 16 % des cas de maltraitance sur les enfants au sein de la famille. En outre, dans l'Union européenne, 60 000 personnes souffrent du syndrome d'alcoolisme foetal.

"C'est plus qu'inquiétant", indique Anne Ferreira, qui aimerait au moins voir l'UE élaborer des lignes directrices concernant le parrainage d'événements par des entreprises productrices d'alcool et la publicité sur les boissons alcoolisées à la télévision et garantir l'application de la nouvelle directive "Télévision sans frontières" une fois celle-ci adoptée.

"Ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'on pourra s'attaquer aux causes profondes de la consommation dangereuse d'alcool (malaise social et économique liés aux conditions de vie et de stress quotidiennes). Il faut agir pour prévenir autant que faire se peut l'alcoolisme, véritable fléau et grave maladie, difficile à soigner", termine l'eurodéputée socialiste française.

**Toute l'actualité de la Délégation socialiste française au Parlement européen se retrouve sur le site <http://www.d-s-f.net>**



**Groupe Socialiste au  
Parlement européen**  
Délégation socialiste française

**Contact** : Elke Meeùs, attachée de presse

☎ : +32 478 88 19 69 - ☎ : + 32 2 284 48 90 (Bruxelles) ;

☎ : + 33 3 88 17 36 31 (Strasbourg); ☎ : + 32 2 284 69 89

✉ : 43-47 rue Wiertz - ASP 14 G 358 - 1047 Bruxelles

@ : elke.meeus@europarl.europa.eu